

Autoformation en ligne

Problèmes les plus fréquents

Liens des autoformations disponibles :

Scrutateurs et secrétaires BVO : www.formationbvo.electionsquebec.qc.ca

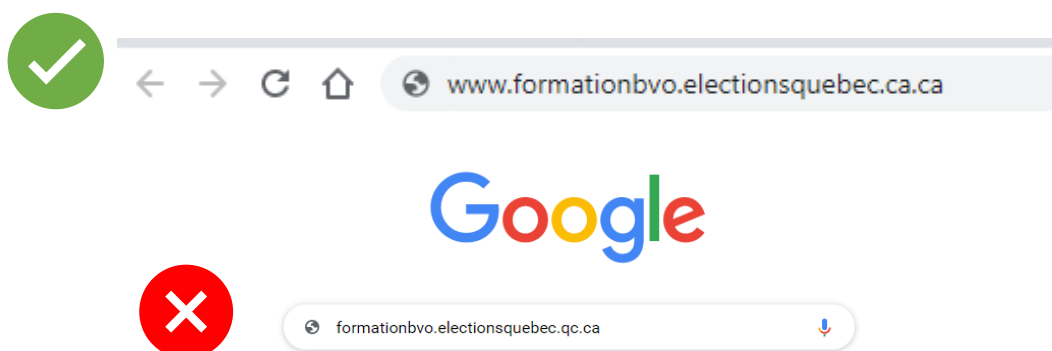
Membres TVI : www.formationtvi.electionsquebec.qc.ca

Type d'appareil utilisé

Les apprenants doivent utiliser un ordinateur ou une tablette. L'utilisation d'un téléphone cellulaire est fortement déconseillée.

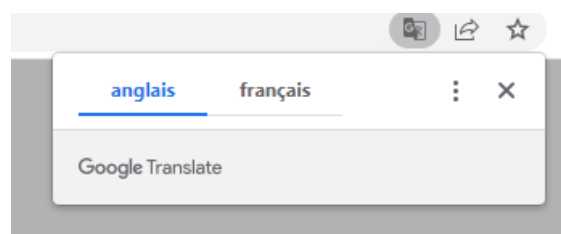
Accès à la formation

L'apprenant doit inscrire le lien de la formation dans la barre d'adresse et non dans un moteur de recherche



Paramètres de langue

Attention de ne pas modifier les paramètres de la langue. Simplement fermer cette fenêtre si elle apparaît.



Navigateur

L'apprenant doit s'assurer d'avoir un navigateur à jour.

En cas de besoin, l'apprenant doit contacter le bureau du DS de sa circonscription. Les coordonnées sont indiquées sur sa Directive. Au besoin, on pourra l'inscrire à une formation en présentiel.